



SOMMAIRE



L'ASSOCIATION FSD FRANCE	3
RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT	5
NOS PROGRAMMES	7
PHILIPPINES	8
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	10
TCHAD	12
RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE	14
RAPPORT FINANCIER	20
NOTRE ÉQUIPE	32
HISTORIQUE PAR PROGRAMME	34

COORDONNÉES

Association FSD France Athéna 1 Archamps Technopole 72 rue Georges de Mestral 74160 Archamps, France

+33 4 50 87 60 50 info@fsdfrance.fr www.fsdfrance.fr



En 2022, nos équipes ont contribué à façonner un monde plus sûr.



L'ASSOCIATION FSD FRANCE

L'ASSOCIATION FSD FRANCE

L'association FSD France œuvre pour un avenir plus sûr pour les populations touchées par les confits armés et l'instabilité. Ses activités principales sont la lutte contre les mines antipersonnel et les munitions non explosées et le soutien à des processus de paix.

Basée à Archamps (Haute-Savoie), l'organisation est apolitique, sans but lucratif et reconnue comme œuvre d'intérêt général. Son statut d'association est régi par la loi 1901.

FSD France a été fondée en 2008 par des professionnels de la lutte antimines et de l'action humanitaire. Son spectre d'activités s'est depuis élargi mais son ambition originelle est restée intacte : apporter de l'aide concrète sur le terrain, là où la population civile est menacée par les conflits en cours ou les vestiges de guerre du passé. Au cours des 14 dernières années, FSD France a mené des opérations dans cinq pays: Liban, Angola, Philippines, République centrafricaine et Tchad.

L'association FSD France fonctionne sur la base d'un accord de coopération avec la Fondation suisse de déminage (FSD), une ONG humanitaire basée à Genève (Suisse), qui met en œuvre ses projets sur le terrain.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Chères membres, chers membres,

En 2022, l'Association FSD France a poursuivi ses efforts dans la lutte contre les mines et engins non-explosés, ainsi que sa contribution à des processus de paix et au développement socio-économique de pays touchés par des conflits armés. Nos trois programmes, en cours depuis plusieurs années, ont évolué vers une phase de consolidation et de transition, et pour l'un d'entre eux vers la clôture.

En République centrafricaine, nos équipes se sont concentrées sur le soutien à la réintégration d'ancien·nes membres de groupes rebelles dans la vie civile par le biais de formations professionnelles. Parallèlement, FSD France a assuré l'entretien de cinq camps construits et restaurés au cours des années précédentes dans le cadre de l'accord de paix visant à ramener stabilité et sécurité dans tout le pays. La situation politique en République centrafricaine, et notamment la présence du groupe Wagner dans le pays, donnent toutefois lieu à des incertitudes quant à la poursuite de ce programme, pour lequel 2023 constituera une année décisive.

Aux Philippines, nos équipes ont poursuivi leurs efforts de sensibilisation auprès des communautés locales afin de prévenir les explosions accidentelles et ont participé à l'intégration de l'éducation au danger des mines dans le cursus scolaire local. Des enquêtes de contamination ont été menées et FSD France a continué à jouer un rôle de coordination dans le

déminage du pays. Fin 2022 a marqué la fin du soutien de l'Union européenne à ce programme, désormais financé par le gouvernement australien.

Au Tchad enfin, notre projet de renforcement des compétences nationales dans le cadre d'un consortium de lutte antimines a officiellement été clos fin mars 2022, après une phase de consolidation et de transfert de compétences et de matériel à l'autorité nationale en matière de déminage.

L'année 2022 a donc été une année de changement dans tous nos programmes, principalement en lien avec des réorientations de priorités pour notre donateur institutionnel principal, l'Union européenne. Nous maintenons toutefois notre détermination à agir au mieux de nos capacités pour construire un avenir plus sûr pour les populations affectées par les restes d'engins explosifs, la violence et l'instabilité.

J'adresse mes plus chaleureux remerciements à nos équipes sur le terrain pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi qu'à nos donatrices et donateurs pour leur précieux soutien

Hansjörg Eberle

Président de l'Association FSD France

NOS PROGRAMMES



PROGRAMMES/

PHILIPPINES

DÉMINAGE

SENSIBILISATION

SOUTIEN AU PROCESSUS DE PAIX



624 villages

potentiellement contaminés inspectés par FSD France

24'334 personnes

ont participé aux sessions de sensibilisation de FSD France L'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, a connu des décennies de conflits d'intensité variable entre plusieurs groupes rebelles et le gouvernement philippin. Chaque période de combat a laissé derrière elle son lot de munitions non explosées ou abandonnées, mettant en danger la vie des habitant·es de la région. En 2019, après plus de 50 ans de conflit et à la suite d'un référendum, la partie musulmane occidentale de l'île de Mindanao a obtenu son autonomie, devenant officiellement la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane (BARMM). Active dans cette région depuis 2005, FSD France a continué à soutenir le processus de paix tout au long de l'année 2022 par le biais de diverses activités de lutte antimines.

En 2022, les équipes de FSD France ont continué à mener des enquêtes dans les localités suspectées d'être contaminées par des munitions non explosées ou des engins explosifs improvisés (EEI). Ces mines improvisées, devenues de plus en plus courantes, reproduisent les technologies trouvées en Irak ou en Syrie. FSD France a inspecté 624 villages en 2022, a saisi les informations recueillies dans une base de données et, lorsque la présence d'engins explosifs était confirmée, a facilité l'intervention des forces armées philippines en vue de leur neutralisation.

Le problème croissant des engins explosifs improvisés dans la BARMM est en réalité un problème de munitions non explosées: presque tous les incidents récents d'engins explosifs improvisés impliquent des munitions non explosées transformées en engins explosifs improvisés par des groupes d'insurgé·es. Les munitions non explosées sont souvent enterrées dans les centres des villages et les champs adjacents, dans les installations communautaires ou même près des écoles.

Les munitions non explosées, ainsi que les engins explosifs improvisés, continuent de faire régulièrement des victimes dans cette région. Pour aider à prévenir les explosions accidentelles, FSD France mène des campagnes de sensibilisation aux risques dans les écoles et les villages. En 2022, plus de 24'000 personnes ont participé à un total de 586 sessions en face-à-face organisées dans l'ensemble de la région. À la fin de l'année, FSD France a signé un accord avec les autorités régionales et l'UNICEF pour introduire la sensibilisation aux risques des engins explosifs dans les programmes scolaires de la BARMM. FSD France assistera le département de l'éducation en lui fournissant du matériel et en l'aidant à concevoir des programmes de cours.

Outre les activités d'enquête et de sensibilisation aux risques, FSD France a joué le rôle de centre d'action antimines de facto dans la BARMM au cours des dix dernières années. Elle a notamment fourni des conseils et une assistance technique aux autorités locales sur les questions de lutte antimines, joué un rôle de liaison entre les différentes parties et conservé les données sur les zones contaminées, les incidents et les interventions de déminage dans une base de données cartographique.

Au cours de la deuxième partie de l'année 2022, des progrès significatifs ont été réalisés dans la mise en place d'un centre d'opérations régional pour la gestion et l'enlèvement des engins explosifs. FSD France apportera soutien et conseils à cette nouvelle entité, dont l'ouverture est prévue pour le premier trimestre 2023.

Le programme de FSD France aux Philippines a été soutenu par l'Union européenne, le ministère des Affaires étrangères d'Australie et la ville de Genève.



Les munitions non explosées et les mines improvisées font encore régulièrement des victimes dans la Région autonome Bangsamoro en Mindanao musulmane. Pour aider à prévenir les explosions accidentelles, les équipes de FSD France ont organisé 585 séances de sensibilisation aux risques en 2022.



PROGRAMMES/

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

SOUTIEN AU PROCESSUS DE PAIX

ASSISTANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE



230 anciens combattant·es

ont reçu une formation professionnelle pour réintégrer la vie civile

1 orphelinat

réhabilité à Bangui

Après des décennies de violence et de troubles politiques, la République centrafricaine a sombré dans une guerre civile au début de l'année 2013. Un e Centrafricain e sur quatre a fui son pays. La pauvreté est endémique et la majorité de la population n'a pas accès aux services de base. En 2019, le gouvernement centrafricain a signé un accord de paix avec les principaux groupes rebelles du pays. Active dans le pays depuis 2014, FSD France contribue au processus de paix à travers divers projets et apporte un soutien socio-économique aux communautés vulnérables dans ces localités.

Malgré la signature de l'accord de paix en février 2019 entre le gouvernement centrafricain et les 14 principaux groupes armés du pays, plus de la moitié du territoire échappe encore au contrôle de l'État. Pour stabiliser le pays, permettre le retour des personnes déplacées et dynamiser l'économie locale, un processus de réforme du secteur de la sécurité parallèlement à la démobilisation, la démilitarisation et la réintégration (DDR) des ex-combattant·es/groupes armés a été mis en œuvre avec le soutien de l'Union européenne (UE).

En 2022, FSD France s'est concentrée sur la réinsertion des membres des Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS), qui sont d'anciens membres de groupes rebelles, dans la vie civile, par le biais de formations

professionnelles à Bouar et à Paoua. Dans chaque localité, plus de 100 ex-combattant-es ont participé à un programme de formation de quatre mois. Les cinq premières semaines ont été consacrées à une formation générale de base comprenant l'alphabétisation et les compétences financières, l'éducation civique et les droits de l'homme. Les 13 semaines suivantes ont été consacrées à des compétences professionnelles choisies par chaque participant-e (couture, électricité, informatique, maçonnerie, mécanique, menuiserie, fabrication de savon et soudure). La plupart de ces formations ont été conçues et mises en œuvre avec des partenaires locaux.

Dans une deuxième phase, les diplômé·es seront accompagné·es dans la discipline professionnelle choisie, notamment par la remise de kits individuels, et seront encadré·es à moyen terme afin d'encourager la durabilité des résultats.

FSD France a également continué à faciliter le paiement d'une allocation alimentaire mensuelle aux membres des USMS situés à Bouar, Paoua et Ndele, une tâche mandatée par l'accord de paix et financée par l'UE, en utilisant un programme d'identification numérique pour suivre les paiements grâce au contrôle des données biométriques.

Parallèlement à ces activités de réintégration, FSD France a assuré l'entretien des cinq camps construits et réhabilités au cours des années précédentes dans le cadre de l'accord de paix pour les membres des USMS dans les principales villes et centres urbains, afin de renforcer la confiance dans le gouvernement et d'assurer la stabilité et la sécurité dans tout le pays.

Enfin, FSD France a continué à profiter de sa présence dans différentes régions de la République centrafricaine pour mener des activités de développement socio-économique. En 2022, FSD France a achevé la réhabilitation d'un orphelinat à Bangui ainsi que d'une école et d'un jardin d'enfants à Bouar.

Le programme de FSD France en République centrafricaine est soutenu par l'Union européenne et diverses fondations privées.



En 2022, FSD France a dispensé une formation professionnelle à d'ancien nes membres de groupes armés afin de favoriser leur réintégration dans la vie civile.



PROGRAMMES/

TCHAD

RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES NATIONALES



©Photo: Gwenn Dubourthoumieu

4 ONG

travaillant conjointement pour un Tchad sans mines

2025

l'année où le Tchad a pour objectif d'être totalement décontaminé La contamination du Tchad par les mines, les armes à sous-munitions et d'autres engins explosifs provient en grande partie du conflit avec la Libye entre 1978 et 1987 et de plusieurs guerres civiles. À ce jour, plus de 3'250 personnes ont été blessées ou tuées dans des explosions accidentelles. Les communautés nomades et les éleveur-euses de chameaux sont particulièrement menacé-es, risquant leur vie lorsqu'il·elles doivent traverser des zones potentiellement contaminées. FSD France travaille au Tchad depuis 2017 dans le cadre d'un projet en consortium, appelé PRODECO et financé par l'UE, conjointement avec Mines Advisory Group, Humanity & Inclusion et SECADEV.

Au Tchad, le rôle de FSD France dans le projet en consortium PRODECO a été le renforcement des compétences du Haut-Commissariat national de déminage (HCND), l'autorité nationale chargée de l'action antimines. L'année 2022 a vu la fin de ce projet. De janvier à avril, l'équipe de FSD France a consolidé les résultats de quatre années de formation et a remis les projets et leurs actifs au HCND de manière sécurisée et efficace.

Depuis 2017, les expert·es de FSD France ont assisté cette entité gouvernementale dans le développement d'une gestion et de politiques de déminage efficaces et dans la mise en place des mesures

administratives, techniques et de gestion de l'information nécessaires pour faire de cette stratégie une réalité.

En collaboration avec le personnel tchadien du HCND, les expert·es de FSD France ont mis à jour la base de données qui identifie les zones contaminées et les actions de déminage en cours dans le pays. La base de données peut maintenant être utilisée pour améliorer la coordination du déminage par le HCND et pour l'attribution des tâches aux opérateur·rices humanitaires de déminage.

FSD France a également fourni une formation technique et un encadrement à l'unité de réponse rapide de déminage au sein du HCND, notamment par le biais de missions sur le terrain.

Enfin, les expert·es de FSD France ont aidé le HCND à remplir ses obligations dans le cadre du traité d'Ottawa en participant à la rédaction d'une demande de prolongation du délai jusqu'en 2025 et en assistant conjointement à la 19e réunion des États parties à la convention.

Le projet PRODECO s'est achevé en avril 2022 sans qu'aucun accord n'ait été conclu concernant un successeur ou une source alternative de financement pour l'action antimines au Tchad.

Le programme de FSD France au Tchad a été soutenu par l'Union européenne.



L'année 2022 a vu la fin du projet de FSD France au Tchad. De janvier à avril, notre équipe a consolidé les résultats de quatre années de formation et a remis les actifs à l'autorité nationale de lutte antimines de manière sécurisée et efficace.

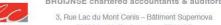
RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (1/5)



ASSOCIATION FSD FRANCE

Athéna 1 - Site d'Archamps 72 rue Georges de Mestral 74160 Archamps, France



BRUIJNSE chartered accountants & auditors



73290 La Motte-Servolex - FRANCE au capital de 208 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : info@bruijnse.com | Website : www.bruijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (2/5)



ASSOCIATION FSD FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'assemblée générale de l'association FSD FRANCE,

Opinior

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FSD FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



BRUIJNSE chartered accountants & auditors



3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova
73290 La Motte-Servolex - FRANCE

EURL au capital de 208 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél. : +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail : Info@bruijnse.com | Website : www.bruijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

2/5

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (3/5)

BRUIJNSE chartered accountants & auditors

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification du Rapport Annuel en vue de nous assurer de sa sincérité et de sa concordance avec les comptes annuels. La vérification de ce rapport usuellement amené à être présenté aux membres de l'association fera, le cas échéant, l'objet d'un rapport complémentaire.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les



BRUIJNSE chartered accountants & auditors



3, Rue Lac du Mont Cenis – Bâtiment Supernova 73290 La Motte-Servolex - FRANCE

EURL au capital de 208 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél.: +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail: info@bruijnse.com | Website: www.bruijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphine-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (4/5)

BRUIJNSE chartered accountants & auditor

informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



BRUIJNSE chartered accountants & auditors

3. Rue Lac du Mont Cenis - Bâtiment Supernova 73290 La Motte-Servolex - FRANCE EURL au capital de 208 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry

Tél.: +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail: info@bruijnse.com | Website: www.bruijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphiné-Savoie

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE (5/5)

BRUIJNSE chartered accountants & auditor

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Motte-Servolex, le 2 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes,

BRUIJNSE chartered accountants & auditors SARL.

Signé électroniquement le 22/04/2022 par



Représentée par Antoine BRUIJNSE, Commissaire aux Comptes.



BRUIJNSE chartered accountants & auditors



3, Rue Lac du Mont Cenis - Bâtiment Supernova 73290 La Motte-Servolex - FRANCE

EURL au capital de 208 000€ | 451 891 592 00037 R.C.S. Chambéry Tél.: +33 (0)4 79 26 41 17 | E-mail: info@bruijnse.com | Website: www.bruijnse.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Auvergne-Rhône-Alpes Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Dauphine-Savoie

RAPPORT FINANCIER

BILAN (1/2)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations Corporelles				
Immobilisations financières				
Total I				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Autres créances	386 868		386 868	1 205 604
Divers				
Disponibilités	4 248 132		4 248 132	4 006 433
Total II	4 635 000		4 635 000	5 212 036
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 635 000		4 635 000	5 212 036

BILAN (2/2)

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau	368 219	334 227
Excédent ou déficit de l'exercice	8 489	33 992
Situation nette (sous-total)	376 708	368 219
Total I	376 708	368 219
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	3 010 276	3 886 071
Total II	3 010 276	3 886 071
PROVISIONS		
Total III		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	1 024 255	844 898
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 609	23 460
Dettes fiscales et sociales	9 358	8 265
Autres dettes	180 795	81 123
Total IV	1 248 016	957 746
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 635 000	5 212 036

COMPTE DE RÉSULTAT (1/2)

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	30	30
Ventes de biens et de services		
Produits de tiers financeurs	5 863 817	2 212 671
Concours publics et subventions d'exploitation	5 863 817	2 212 671
Utilisation des fonds dédiés	3 886 071	12 436 835
Autres produits	4	
Total I	9 749 923	14 649 536
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	5 548 156	9 593 414
Salaires et traitements	781 044	755 906
Charges sociales	388 281	376 031
Reports en fonds dédiés	3 010 276	3 886 071
Autres charges	440 330	703 897
Total II	10 168 087	15 315 319
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-418 165	-665 783
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	440 329	703 897
Autres intérêts et produits assimilées	330	138
Différences positives de change	79 734	43 275
Total III	520 393	747 311
CHARGES FINANCIERES		
Différences négatives de change	93 740	43 140
Total IV	93 740	43 140
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	426 653	704 170
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	8 489	38 387

COMPTE DE RÉSULTAT (2/2)

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21	
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Total V			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		18	
Sur opérations en capital		4 378	
Total VI		4 396	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-4 396	
Total des produits (I + III + V)	10 270 316	15 396 847	
Total des charges ((II + IV + VI + VIII + VIII)	10 261 827	15 362 855	
EXCEDENT OU DEFICIT	8 489	33 992	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		_	
TOTAL			

ANNEXES AU RAPPORT FINANCIER

RÈGLES & MÉTHODES COMPTABLES

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'association applique le règlement ANC 2018-06.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses

de bas :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes : Petits matériels de faible valeur L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de

l'exercice.

FAITS CARACTÉRISTIQUES

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable.

Aucune contribution volontaire en nature au titre de l'exercice 2022

Autres éléments significatifs

But de l'association :

L'association FSD France est à la base une organisation de l'action antimines. Ces collaborateurs sont recrutés localement et formés par leurs soins. Ces formateurs sont des experts reconnus sur le plan international pour leurs compétences professionnelles. Le but est donc de mettre en avant le savoir faire unique de ces collaborateurs et le courage des femmes et des hommes qui oeuvrent chaque jour à travers le monde à l'éradication du fléau des mines et des résidus explosifs de guerre.

L'association ne poursuit aucun but lucratif.

Autres informations:

FSD a facturé à FSD France 40% de frais généraux pour ces services, conformément à l'accord de partenariat entre FSD et FSD FRANCE.

NOTES SUR LE BILAN (1/2)

ACTIF CIRCULANT
ETAT DES CRÉANCES
LE TOTAL DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 386 868 EUROS ET SE VENTILE
GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	386 868	386 868	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	386 868	386 868	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir	Montant
Produits à recevoir	315 415
TOTAL	315 415

NOTES SUR LE BILAN (2/2)

ETAT DES DETTES

LE TOTAL DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE S'ÉLÈVE À 1 248 016 EUROS ET SE VENTILE GLOBALEMENT DE LA FAÇON SUIVANTE.

	Montant brut	Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	_			
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont : - à 1 an au maximum à l'origine - à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**	1 024 255	1 024 255		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 609	33 609		
Dettes fiscales et sociales	9 358	9 358		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	180 795	180 795		
Produits constatés d'avance				
Total	1 248 016	1 248 016		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice (*) Emprunts remboursés en cours d'exercice (**) Dettes envers les associés				

CHARGES À PAYER

	Montant
Fourniss factures non parvenues ach	33 609
Divers - charges à payer	6 433
TOTAL	40 041

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	Solde au 01/01/2022	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2022
Report à Nouveau	334 227		-33 992	368 219
Résultat de l'exercice	33 992	8 489	33 992	8 489
Autres fonds associatifs	3 886 071		875 795	3 010 276
Total fonds associatifs	4 254 290	8 489	875 795	3 386 984

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS 2022

	\cup										
>	0	0	\circ	0	0	0	0	0	0	0	0
>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Þ	0	0	Ö	0	Ö	0	0	0	Ö	Ö	0
Þ	0	0	0	0	Ö	0	0	Ö	Ö	0	0
þ	Ö	O	0	0	Ö	0	0	Ö	Ö	0	0
b	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö
b	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö
Š	0	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	0	Ö	Ö	Ö	0
b	0	Ö	0	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	0
>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Þ	0	0	0	0	Ö	0	0	0	Ö	0	0
>	0	0	0	0	٥	0	0	Ø	0	0	0
þ	0	0	0	0	Ö	0	0	٥	0	O	0
b	Ö	Ö	\circ	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö
5	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö
>	Ö	Ö	0	Ó	Ó	0	Ö	Ó	Ó	0	0
b	Ö	Ö	0	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	Ö	0

	Αl	'ouverture de l'E	xercice	Reports	Utili	sation	Trans- ferts	A la clôture de l'Exercice	
Variation des Fonds dédiés issue de :	Montant Global avant change- ment de méth- ode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l' ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018- 06		Montant Global	dont rembours ements		Montant Global	dont fonds dédiés correspon- dant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention Exploitation Organismes									
Projet									
CA1800			3 644 164,16	2 553 639,37	3 644 164,16			2 553 639,37	0,00
PH1910			241 906,88		241 906,88				0,00
PH1930				456 636,58				456 636,58	
TOTAL	0,00	0,00	3 886 071,04	3 010 275,95	3 886 071,04	0,00	0,00	3 010 275,95	0,00

TABLEAU DE SYNTHESE DES SUBVENTIONS

Code Subvention interne	TD130000/CHAD/EC	PH191000/Mindanao/ EC	PH193000/Mindanao/ DFAT	CA170000/CAR/EC	CA180000/CAR/EC	CA190000/CAR/EC
Objet de la subvention	Appui au déminage, au développement et à la protection sociale des personnes vulnéra- bles (PRODECO)	Mine Action for Trust and Normalisation in Bangsamoro (MATNIB Project)	Mine Action for Trust and Normalisation in Mindanao (MATNIM)	Renforcement des capacités de gestion administrative et logistique des Forces Armées Centrafricaines en soutien à la mise en oeuvre du concept d'armée de garnison	Support to the Special Mixed Security Units (USMS) in the Central African Republic	Soutenir à Bouar, dans le nord-ouest du pays, la mise en oeuvre du concept d'Armée de Garnison (Phase II)
Code Subvention	T05-EUTF-SAH- TD-06-01	ACA/2020/418-647	77810	IFS/2018/401-558	FED/2020/415-114	IcSP/2020/418-431
Période Subvention	12 Septembre 2017 au 11 septembre 2021 (48 mois)	01 Décembre 2020 - 30 Novembre 2022 (24 mois)	29 Septembre 2022 - 30 Juin 2023 (9 mois)	6 Décembre 2018 - 5 Décembre 2021 (36 mois)	01 Juillet 2020 - 31 Juillet 2022 (25 mois)	01 September 2020 - 30 November 2021 (15 mois)
Extention contrat	12 septembre 2021 au 11 avril 2022 (7 mois)				01 Août 2022 - 30 Avril 2023 (9 mois)	
Montant Subvention contractuel	EUR 22,750,000 (Consortium Budget) EUR 3,154,147 ac- cordé à FSD France.	EUR 2,000,000	AUD 1,326,427.85	EUR 3,250,000	EUR 15,534,118.12	EUR 3,500,00.00
1er pre-finance- ment	EUR 1,022,242.00 (reçu le 27.02.18)	EUR 993,365.18 (reçu le 03.12.20)	AUD 928,499.50	EUR 1,237,115.58 (reçu le 27.12.18)	EUR 9,543,442.73 (reçu le 20.07.20)	EUR 3,068,083.00 (reçu le 25.11.20)
Préfinancement supplémentaire (sous	EUR 630,186.00 (reçu le 17.02.19)	EUR 796,813.16 (reçu le 06.04.22)		EUR 942,130.96 (reçu le 17.02.20)	EUR 4,437,263.58 (reçu le 13.10.22)	-
réserve des dispositions de l'annexe II)	EUR 664,988.32 (reçu le 26.06.20)			EUR 522,271.74 (reçu le 19.03.21)		
,	EUR 521,315.98 (reçu le 16.03.21)					
Paiement final (sous réserve des dispositions de l'annexe II)	EUR 315,414.70	(EUR 174,361.91) (payable au donateur)	AUD 397,928.35	EUR 545,250.11 (reçu le 16.11.22)	EUR 1,553,411.81	EUR 418,756.00 (reçu le 01.08.22) EUR 13,161.00 (reçu le 20.09.22)
=> Subvention à recevoir	315 414,70 €					
=> Subvention perçue d' avance			456 636,58€		2 553 639,37 €	

TOTAL REPORT FONDS DEDIES : 3 010 275,95 €

L'ÉQUIPE FSD FRANCE

L'ÉQUIPE FSD FRANCE

CONSEIL DE FONDATION

Hansjörg Eberle, président Benedikt Truniger, vice-président Friedrich Meyer, membre Olivier Shu, membre Alexandra Brutsch, membre

ORGANE DE RÉVISION

Bruijnse Expert-Comptable & Commissaire aux Comptes EURL

PERSONNEL SIÈGE

Matthew Wilson, Chef des opérations
Alexander van Roy, Chef adjoint des opérations
Alexandra Brutsch, Cheffe de la communication
Orlane Lagarde, Spécialiste en communication
Océane Allaigre, Production multimédia
Cyril Ruiz, Webmaster

PHILIPPINES

Sittie Fairodz Abutazil, Datu Sofeier Adil, Amin Agkat, Jim Bim Alcaide, Israhaydah Angas, Elinor Angeles, Namra Bagundang, Hamdy Balamula, Adzhar Baluan, Norhana Bayangan, Archie Bermejo, Jamalia Camad, Rex Daag, Monah-Alim Datumanong, Pendatun Datumanong, Paul Anthony Davies, Merlene Degay, Alvin Diadel, Craig Dreghorn, Fairuss Ebus, Moctar Edzla, Naila Edzra, Akmad Gandawali, Pasila Guiaman, Jr., Arsenio Labajo, Lejla Susic, Thong Maidumama, Akmad Musa, Sonny Romasanta, Mohalidin Suga, Norudin Taib, Sherwin Ulama, Joselito Usman.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Klaus Hamilton Dusty Adoum Pickanda, Rodney Allah-Asra Nan-As-Guer, Mamadou Aoudou, Matthieu Benoit Basily, Abdon Romaric Bayani li Yaira Tounametouya, Maurice Le Grand Bengonda Mondele, Christian Benoit Berembi, Serge Guy Claude Bernardin, Emilia Bokilisoua, Rhiza Carreon, Jean Richard Noël Colico, Jean-Louis Marcel Delaite, Patrick Depardieu Dila Mbonde, Guy Bertin Djangoa, Médard Roselin Doanzoyen, Virginie Margie Dodelin, Trotsky Wildor Dongopandji, Diana Dumaguing, Thierry Jany Duval, Corine Alda Audrey Enza-Yagaza, Jerry Didier Loris Finoura Tokpo, Vivien Junior Gamana, Jésus Innocent Cyrille Kankou, Hervé Kendao, Simon Gondo Koye, Chantal Le Berre, Gerald Hubert Jean Ludet, Arnaud Madou, Nadège Gwladys Magbadjia, Tancy Vogel Magbe-Odral, David Fernand Marcel Martinez, Gabin-Fernand Mbawa-Yetikoua, Pitié Mbimba Koyadepa, Léon Minigou Kpio, Kimberly Rose Misa, Syntyche Coretta Moussa Nawe, Jean de Dieu Nadjingar, Simplice Cherubin Namkoïsse, Saint-Gilles-Bob Ndaitoroum-Koya, Rita Bénédicte Pierretta Ngakoutou Solkam, Gaétan Victorien Ngazo, Gypson Elfège Ngonzon, Vincent Gergo Rey Reims Nocks-Nokou, Anicet Parfait Phonze, Eliezer Pronssinga, Christophe Gerard Patrice Roy, Armand de Dieu Sende, Angeline Somaï, Simplice Souagbo Eteme, Lyes Bellanove Tchedakrou, Edgard Chamberlain Tro, Mélina Yamokosse, Octave Aristide Yandoko, Soleil Yanibada Ndintana.

TCHAD

Boubakary Al-hadji Boulama, Delacroix Moussa Yves, Eugenio Balsini, Hassan Bichara Hassan, Hassan Oumar Mahamat.

HISTORIQUE DES PROGRAMMES

HISTORIQUE DES PROGRAMMES

PAYS	DUREE	PROGRAMME	BUDGET (€)	
ANGOLA	18.01.11 - 05.11.16	Expertise IMSMA pour le système de gestion des données liées à la lutte contre les mines	287 760	
LIBAN	01.09.10 - 31.05.12	Déminage de sous-munitions au sud du pays	989 539	
	15.02.08 - 31.12.08		650 000	
	•			
	29.09.22 - 30.06.23	Action antimines. Appui visant à renforcer la paix et	836 388	
PHILIPPINES	01.12.20 - 30.11.22	la stabilité dans le Bangsamoro	2 139 558	
	01.08.18 - 30.11.20	01.08.18 - 30.11.20		
	01.05.17 - 31.07.18		1 000 000	
	01.09.15 - 30.04.17		1 350 000	
	01.01.14 - 31.08.15		875 000	
	01.11.12 - 31.12.13		552 098	
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	01.09.20 - 30.11.21	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays (phase II)	3 500 000	
	01.07.20 - 30.04.23	Soutien aux Unités spéciales mixtes de sécurité (USMS)	15 534 118	
	06.12.18 - 05.12.21	Renforcement des capacités de gestion adminis- trative et logistique des forces armées centrafri- caines en soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison	3 250 000	
	29.10.18 - 27.12.20	Soutien à la mise en œuvre du concept d'armée de garnison à Bouar, dans le nord-ouest du pays	4 200 000	
	16.01.17 - 15.09.18	Appui au Ministère de la défense centrafricaine	3 200 000	
	16.06.15 - 15.12.16	dans sa capacité d'organisation et d'administration en vue de permettre le contrôle civil sur le secteur de la défense	1 498 450	
		-		
TCHAD	12.09.17 - 11.09.21	Soutien à l'autorité tchadienne responsable de	3 154 147	
	12.09.21 - 11.04.22	la lutte antimines dans le cadre du consortium PRODECO		

